

Rapport d'activités Fonds Régions et Ruralité



1. Mise en contexte

Le 30 octobre 2019, les représentants du gouvernement du Québec et des municipalités ont conclu le *Partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes*. Ce partenariat permettra à l'ensemble des municipalités de mieux s'adapter à l'évolution des enjeux socioéconomiques et aux réalités contemporaines. De cette entente est né le Fonds Régions et Ruralité qui a pour but d'appuyer les municipalités régionales de comté (MRC) dans leur rôle en matière de développement local et régional. Le volet 2 de la présente entente remplace le Fonds de développement des territoires (FDT). Ainsi, elles pourront continuer de financer diverses initiatives axées sur les priorités de leur collectivité comme le démarrage d'entreprises et de consolider les ressources nécessaires dans l'accompagnement des projets.

En vertu de cette entente, la MRC de La Matanie doit adopter ses priorités d'intervention et se doter d'une Politique de soutien aux entreprises (PSE) et d'une Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie dans les domaines social, communautaire, culturel et environnemental. Ces deux documents sont disponibles pour consultation sur le site internet de la MRC : www.lamatanie.ca

Ce rapport d'activités du FRR–volet 2 trace d'abord un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention de la MRC, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FRR sur le territoire de la MRC au terme de la première année de l'entente.

2. Bilan des priorités d'intervention 2020

Pour chaque année de mise en œuvre de l'entente, le Conseil de la MRC de La Matanie adopte les priorités d'intervention du Fonds Régions et Ruralité. Du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020, le FRR a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des neuf grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement de l'attractivité du territoire, au recrutement de main-d'œuvre, à l'accueil et à la rétention des personnes;
6. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
7. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;
8. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
9. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
 - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
 - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
 - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
 - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;

- pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et contrer les changements climatiques et leurs impacts;
- pour faire connaître et exploiter de manière durable nos richesses naturelles;
- pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé en 2020 pour chacune des priorités du FRR.

2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

Les activités en aménagement du territoire réalisées par la MRC ont été rendues possibles grâce à une contribution de 146 794 \$ du FRR. Les principales réalisations du service de l'aménagement et de l'urbanisme sont décrites ci-dessous.

Schéma d'aménagement et de développement (SAD)

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un SAD. En 2020, la MRC a travaillé et procédé à l'adoption du *Règlement 198-13-2020 amendant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Matanie afin de réviser la planification d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales (TPI) et d'apporter diverses modifications*.

Plus précisément, cette modification avait pour buts de :

- Mettre à jour le portrait des TPI, notamment en lien avec l'état de la forêt et leur gestion multiresources;
- Décrire les enjeux environnementaux, sociaux, culturels et économiques associés à la gestion des TPI et proposer des objectifs d'aménagement;
- Proposer de nouvelles affectations et revoir la compatibilité des usages sur les TPI;
- Inclure des actions spécifiques à la gestion des TPI;
- Mettre à jour le concept d'organisation spatiale pour tenir compte principalement des changements apportés à l'organisation municipale;
- Mettre à jour la liste des équipements récréatifs et culturels et des territoires d'intérêt;
- Mettre à jour les données sur les ententes intermunicipales;

- Modifier les limites des périmètres d'urbanisation des municipalités de Baie-des-Sables et de Saint-Ulric;
- Mettre à jour les données sur le réseau cyclable et les objectifs sur l'organisation des transports pour tenir compte des déplacements actifs;
- Créer une nouvelle affectation récréative dans la municipalité de Baie-des-Sables;
- Mettre à jour les objectifs et retirer les normes du document complémentaire relatives à la protection des sources municipales d'approvisionnement en eau potable afin de tenir compte de l'évolution des normes provinciales.

En parallèle avec cette modification de son SAD, la MRC a travaillé avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour finaliser sa planification d'aménagement intégré (PAI) des TPI afin qu'elle réponde pleinement aux orientations et préoccupations gouvernementales. D'autre part, la MRC a poursuivi ses efforts habituels afin de s'assurer de la concordance entre le SAD et la réglementation des municipalités. Dans ce contexte, la MRC est intervenue dans le cadre de la révision de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Paule.

Protection des milieux humides et hydriques

Le service de l'aménagement a participé à l'ensemble des rencontres de coordination, de formation et de réflexion concernant la mise en place de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) au Bas-Saint-Laurent. Cette implication s'est notamment traduite par la participation aux travaux d'un comité technique régional chargé d'adapter au contexte urbain et agricole la méthode d'évaluation des milieux humides développée par l'Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent, laquelle est basée sur l'utilisation des systèmes d'information géographique. Avant d'en généraliser l'utilisation, la MRC a également expérimenté à petite échelle une méthode d'évaluation de la qualité des bandes riveraines afin de palier à l'absence de données sur les milieux hydriques fluviaux. Parmi les autres démarches préparatoires à la réalisation de son PRMHH, la MRC a commencé un travail préliminaire de segmentation de son territoire en unités d'analyse géographiques à l'échelle des bassins versants.

D'autre part, la MRC a complété une demande d'aide financière et réalisé un plan de travail dans le cadre du programme d'aide financière du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour la réalisation des PRMHH.

Développement agricole et de l'agriculture urbaine

En collaboration avec l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), le service de l'aménagement et de l'urbanisme poursuit l'accompagnement du projet de la filière de production ovine, lequel a bénéficié d'une aide financière du programme priorité bioalimentaire du MAPAQ. Il est également intervenu pour appuyer des démarches auprès de la Commission de protection du territoire agricole pour différents dossiers municipaux ou ayant des retombées régionales (inclusion agricole à Saint-René-de-Matane, extension du banc Durette).

D'autre part, le service de l'aménagement et de l'urbanisme a déployé en collaboration avec COSMOSS de La Matanie un projet visant l'élaboration d'une politique et d'un plan d'actions en agriculture urbaine. Ce projet est officiellement en cours, depuis l'automne 2020, et devrait se compléter à l'automne 2021. Le service s'implique tout particulièrement dans le comité responsable d'émettre des lignes directrices en matière de réglementation municipale pour favoriser la pratique citoyenne de cette forme d'agriculture. De la même manière, le service s'est activement impliqué dans les chantiers de l'Alliance pour la solidarité, en lien avec les saines habitudes de vie (sécurité alimentaire).

Collaborations scientifiques

Malgré les contraintes en lien avec les déplacements internationaux, la MRC de La Matanie s'est impliquée dans une collaboration scientifique élargie entre la France et le Québec dans le cadre d'un projet de co-construction de scénarios d'Adaptation des territoires maritimes aux Risques Côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec (ARICO). Cette participation prend la forme d'ateliers entre professionnels et chercheurs.

La MRC a également participé à des consultations en lien avec le développement d'outils d'information sur les risques fluviaux et a effectué des travaux exploratoires concernant la possibilité de réaliser un projet en gestion des sols contaminés.

2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

Dans l'exercice de sa compétence en développement local et régional, la MRC de La Matanie a conclu des ententes afin de se concerter à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec les différentes MRC ainsi que différents partenaires de la société civile. Un montant de 20 997 \$ a été versé au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD a notamment permis la signature d'ententes sectorielles lesquelles sont présentées à la section suivante.

Dans une volonté de mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts et des lettres sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit (8) MRC du Bas-Saint-Laurent et les villes de La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Mont-Joli ont renouvelé la signature d'une entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent pour les années 2019 à 2022. Cette entente prévoit une contribution financière de 13 200 \$/année de la MRC de La Matanie.

Dans le but de soutenir financièrement les services de travail de rue présentement déployés dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement du BSL, les Centres intégrés de santé et de services sociaux du BSL et les huit MRC ont signé une entente de partenariat pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2022. Cette entente prévoit une contribution minimale de 25 000 \$/année de la MRC de La Matanie.

Afin de favoriser la concertation régionale, les MRC du Bas-Saint-Laurent, le Collectif régional de développement du BSL et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ont convenu d'une entente spécifique pour permettre l'embauche d'une ressource dédiée pour la Table régionale des élus municipaux (TREM) du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2020, une somme de 1 250 \$ a été engagée dans le volet 2.

Afin de supporter la commercialisation des produits bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent, les MRC du Bas-Saint-Laurent, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent ont convenu d'une entente sectorielle. Un versement de 3 000 \$ a également été fait aux Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

L'innovation étant le principal moteur de compétitivité de nos entreprises, les MRC et villes du Bas-Saint-Laurent se sont unies afin de supporter financièrement l'entente sectorielle en innovation au Bas-Saint-Laurent 2020-2023. La MRC de La Matanie y participe, à l'instar des autres MRC, à la hauteur de 1 500 \$ pour l'année 2020.

Aussi, une somme de 16 788 \$ a été dépensée en vue de participer au Protocole de collaboration pour accroître l'efficacité et la concertation des MRC pour faire du Bas-Saint-Laurent une région plus attractive. Le détail des activités réalisées *via* cette entente se retrouve à la section 2.5.

Finalement, la MRC a prévu 4 406 \$ afin de participer financièrement à l'entente de gestion L'ARTERRE Bas-Saint-Laurent, un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires.

2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. À l'est du territoire, les comités de développement de Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-Jean-de-Cherbourg et de Grosses-Roches ont unis leurs efforts pour mettre sur pied le projet *Territoire nourricier du 733*. Ce projet vise un travail collectif de production, de transformation et de distribution de légumes auprès des citoyens des quatre municipalités concernées. La conseillère en développement rural accompagne le groupe dans la mobilisation, l'élaboration et la mise sur pied du projet pour maximiser les retombées économiques et sociales pour le secteur. L'expertise offerte permet de renforcer l'aspect collectif du projet, de cibler efficacement les besoins et les partenariats potentiels, d'assurer une mise en œuvre efficace et concertée et, finalement, de veiller au suivi et à la pérennité du projet.

La Table de concertation en développement rural (TCDR) réunissant les comités de développement locaux continue ses activités, mais à un rythme ralenti. Les rencontres de la TCDR visent à partager des expériences et à échanger de nouvelles idées. Au printemps 2020, les membres de la TCDR, avec le soutien des conseillères en développement rural, se sont réunis pour la première fois en visioconférence. Cette rencontre a permis de faire le point sur les défis et enjeux des comités de développement face à la crise sanitaire. Pour cette année bien particulière, une seule rencontre a été organisée et les conseillères sont demeurées attentives à l'émergence de besoins communs.

Aussi, depuis 2016, la Table en loisir de La Matanie est pilotée par une conseillère en développement rural et d'autres partenaires tels que l'URLS, le CISSS-BSL et COSMOSS. Quelques collaborations entre municipalités sont issues de cette Table. La campagne de promotion d'activités hivernales « Ski s'passe en Matanie » a été de retour en 2020 pour une 3^e édition. Nous avons fait la promotion des activités hivernales sur l'ensemble du territoire. La conseillère et les partenaires ont contribué à la récolte des informations, le montage du document et la diffusion efficace auprès des familles de La Matanie.

Enfin, la Table de concertation des aînés en Matanie (TCAM) est coordonnée par une conseillère en développement rural et les représentants de quelques organismes partenaires. Cette Table a pour objectif de réunir les principaux acteurs et intervenants du milieu "aînés" de La Matanie. De cette concertation, plusieurs projets ont émergé au fil des ans. La crise sanitaire a forcé l'adaptation et la résilience. Différentes initiatives ont dû être annulées ou reportées à plus tard (ex. la 3^e édition du Salon Aînés Actifs en Action a été annulée et un projet de déplacement actif a aussi été repoussé). Enfin, toutes les rencontres de la dernière année se sont tenues par visioconférence.

Au cours de cette année, les conseillères en développement rural ont initié et contribué à différents projets pour veiller au bien-être des citoyens en Matanie. À la demande des municipalités rurales, les conseillères ont publié bimensuellement un bulletin d'information sur les consignes de la santé publique et les services offerts sur le territoire. L'édition de ce bulletin a été mise sur pause une fois la situation sanitaire un peu stabilisée.

En collaboration avec la corporation de développement communautaire de la région de Matane, la MRC a contribué à la mise en place de l'initiative "courrier sourire", un projet d'échange de correspondance entre les citoyens et les personnes âgées *via* les bureaux municipaux et la Maison des familles de La Matanie. Plusieurs partenaires, dont la MRC, ont orchestré la distribution de denrées réconfort et documentation utile auprès des personnes âgées de toute La Matanie.

La MRC a mis en place un fonds d'urgence au cours de l'année 2020 afin de financer des initiatives permettant des projets visant à atténuer les conséquences de la crise sanitaire sur les populations vulnérable de notre territoire. Finalement, une cellule de crise communautaire a été mise en place en 2020 afin de veiller à la concertation entre les organismes communautaires, les services de santé publique et les instances municipales.

2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, incluant l'économie sociale et les coopératives, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat

Le service de développement économique offre des services-conseils aux promoteurs et aux entreprises de La Matanie. À cet effet, une aide professionnelle est apportée pour la rédaction d'un plan d'affaires et de prévisions financières. Le service collabore avec différents partenaires à la recherche de financement et à l'élaboration de montages financiers. Dans une vision de consolidation et de développement de projets sur le territoire, l'équipe économique gère une cellule de mentorat d'affaires et assure un suivi en entreprise. La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat sont au cœur des priorités du service.

Voici quelques-unes des actions réalisées en 2020 :

- Organisation d'une campagne de promotion de l'économie sociale en Matanie : "L'économie sociale, un monde à découvrir";
- Coordination de la mesure Soutien au travail autonome (programme de Services Québec);
- Gestion de la cellule de mentorat de La Matanie (membre du Réseau Mentorat);
- Responsable local du Défi OSEntreprendre (volet Création d'entreprise);
- Collaboration avec l'École des entrepreneurs du Québec–campus BSL pour la tenue d'un événement entrepreneurial "*Entreprendre contre vents et marées*" qui a eu un rayonnement provincial, de même qu'un Parcours Croissance pour les entrepreneurs.

De plus, la MRC a apporté un soutien financier et technique aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé (\$)
Agira Conseil	Plan de communication	2 000 \$
MD Performance	Création site web transactionnel	2 000 \$
Occasion Sport inc.	Refonte site web transactionnel	1 500 \$
Bijouterie Lepage	Site web transactionnel	4 475 \$
Épicerie-boucherie R. St-Gelais	Étude de faisabilité (ajout serre sur le toit)	1 315 \$
NG Logistique	Étude de faisabilité (événement)	5 000 \$
Dépanneur chez B	Relève d'entreprise	3 750 \$
Le Jardin et la Chiffonnière du Bonheur de St-Jean-de-Cherbourg	Revalorisation des rebuts textiles	900 \$
Le Jardin des corneilles	Création site web transactionnel	1 850 \$
La Ruche Bas-St-Laurent	Entente 2020-2021 et 2021-2022	5 000 \$
École des entrepreneurs du Québec	Événement Entreprendre contre vents et marées	4 000 \$
Okavi découverte de l'Afrique	Festival africain en Matanie	1 500 \$
Arts 3-Sans domicile fixe	Symposium Mouvances	1 350 \$
Festival country western folk de Matane	Festival country (26 ^e édition) – version ajustée à la COVID-19	1 500 \$
Fromagerie du Littoral	Tournée gourmande	500 \$
Club de golf de Matane	Tournoi provincial (2 ^e édition)	1 500 \$
Chambre de commerce région de Matane	Campagne Nourrir notre économie en Matanie !	1 000 \$
Sentier International des Appalaches (SIA)	Campagne promotionnelle	1 000 \$

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé (\$)
Municipalité de Baie-des-Sables	Projet : Illuminons le ciel de Baie-des-Sables	1 000 \$
Centre socioculturel Le Jubé	Projet Masqu'Art	2 000 \$
Société d'action nationale de Matane	Fête nationale de la St-Jean	1 000 \$
Saveurs de La Matanie	Marché public de La Matanie	1 500 \$
SADC région de Matane	Le BSL en action pour l'emploi	1 000 \$
Montant accordé:		46 640 \$

Aux montants versés en aide financière aux entreprises, s'ajoute la masse salariale des conseillers aux entreprises pour un montant de 114 737 \$.

Soulignons que les conseillers aux entreprises ont offert un soutien et une aide technique aux entrepreneurs en ce temps de crise, notamment par la gestion et l'attribution d'un fonds d'aide d'urgences aux PME et d'autres aides financières provenant du FRR servant à atténuer les impacts de la crise sur nos commerçants locaux.

Notons finalement qu'à l'automne 2020, le Conseil de la MRC a choisi de confier le mandat du développement économique, touristique et de l'attractivité territorial à un organisme à but non lucratif (OBNL), Développement économique Matanie (DEM), dans le cadre d'une entente à être conclue au courant de l'année 2021.

2.5 Le soutien au développement de l'attractivité du territoire, au recrutement de main-d'œuvre, à l'accueil et à la rétention des personnes

En plus d'être fiduciaire et de participer activement à la mise en œuvre du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM), notamment en y investissant 38 836 \$ en 2020, la MRC de La Matanie est partenaire dans la concertation et les actions entreprises pour développer l'attractivité du territoire. Par ailleurs, en tant que partenaire socioéconomique impliqué dans son milieu, la MRC investit depuis trois ans dans *Place aux jeunes région Matane*. La MRC s'implique également dans la démarche bas-laurentienne d'attractivité.

Au cours de l'année 2020, la MRC a participé au comité stratégique FIDEL pour l'élaboration d'une image de marque territoriale et d'un plan de communication, ce dernier visant spécifiquement le démarchage d'entreprises et de main-d'œuvre. Cette nouvelle image de marque, *MataniEXP – Tout un monde pour créer le vôtre*, contribuera au positionnement de La Matanie.

Pour faire suite à cette démarche, la MRC a choisi d'attribuer des mandats spécifiques à des firmes externes, soit Kolektiva pour le pilotage du dossier attractivité et Hula Hoop pour l'élaboration d'une déclinaison citoyenne de l'image de marque *MataniEXP*. Leur mandat consiste à travailler en partenariat avec les acteurs socioéconomiques en place et à initier des collaborations stratégiques pour décliner l'image de marque de La Matanie puis planifier et mettre en œuvre son déploiement sur le territoire. À travers cette démarche, la MRC souhaite mettre l'emphase sur la cible "citoyens", en complémentarité avec FIDEL qui travaille sur le volet entreprise et main-d'œuvre. La cible "citoyens" consiste à travailler sur l'augmentation du sentiment de fierté et d'appartenance des mataniens au territoire pour valoriser et stimuler l'ouverture aux nouveaux arrivants, l'ancrage au territoire (établissement durable) et, indirectement, faire rayonner cette identité pour donner envie à des gens de l'extérieur de venir s'établir ici. Finalement, le mandat inclut également la mise en œuvre du plan de communication qui émergera du travail de concertation.

2.6 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC comprend des services d'accompagnement, de conseil, d'animation et de mobilisation du territoire. En plus, d'offrir une aide technique aux municipalités rurales et comités locaux, les conseillères en développement rural entretiennent différents liens avec les organismes et institutions des secteurs sociocommunautaires, touristiques, de la santé et de l'éducation et participent à plusieurs tables de concertation qui traitent d'enjeux territoriaux. Parmi les dossiers de nature territoriale travaillés cette année :

- La mise à jour des politiques MADA est enclenchée dans quatre municipalités et à la MRC : St-Jean-de-Cherbourg, Ste-Félicité, St-Léandre et St-René-de-Matane. Grosses-Roches est aussi en processus de mise à jour, mais à sa demande, ne fait pas partie de la démarche regroupée;
- Participation à la démarche Alliance pour la solidarité en Matanie : coordination du comité de pilotage, leadership des travaux des chantiers logement et transport, implication dans des projets concertés, etc.;
- Suivi des projets en cours dans la politique familiale de la MRC de La Matanie et mise en place de nouvelles initiatives telles qu'un projet de GéoRallye pour faire découvrir La Matanie;
- Trois nouvelles accréditations d'entreprises en Économie sociale : OMH de Baie-des-Sables, Résidence L'Entre Gens de St-Ulric et La Centrale Matanie;
- Organisation d'une campagne de promotion du mois de l'Économie sociale et mise en valeurs des entreprises locales;

- Relance d’une campagne d’embellissement sous le thème de l’agriculture urbaine : *En Matanie, la beauté ça se cultive*. Distribution d’une trousse d’initiation au jardinage auprès de 800 citoyens;
- Accompagnement des friperies de La Matanie pour développer la concertation et la mise sur pied de projets collectifs;
- Accompagnement et mise en place d’une concertation entre les acteurs du TNO Rivière-Bonjour. Élaboration d’un plan de développement concerté;
- Soutien technique et financier du projet *Nourrir notre économie en Matanie* qui avait pour objectif la vente de chèques cadeaux dans les commerces locaux pour aider l’économie en situation de crise sanitaire. La MRC a injecté 10 000 \$ directement auprès des commerces, Desjardins a versé 25 000 \$ à la Cuisine collective pour la réalisation de paniers de la rentrée et plus de 30 000 \$ de chèques-cadeaux ont été achetés par les citoyens.

Aussi, parmi les dossiers de nature locale travaillés cette année, notons :

- Accompagnement du conseil d’administration dans la réalisation des différentes étapes de certification en vue de l’ouverture de la résidence pour personnes âgées en légère perte d’autonomie à Saint-Ulric. La construction est en cours et l’ouverture est prévue en septembre 2021;
- Accompagnement et soutien technique du Comité de sauvegarde du quai de Baie-des-Sables dans un projet de port de refuge;
- Accompagnement et aide technique pour le projet Café–La Caisse à Baie-des-Sables, organisme officiellement enregistré depuis novembre 2020. L’ouverture de ce lieu visant un service de restauration et un lieu de rassemblement sociocommunautaire est prévue à l’été 2022;
- Recherche de financement pour la construction d’un centre multifonctionnel à Saint-René-de-Matane qui regroupera la bibliothèque municipale, le local des Fermières, le vestiaire de la patinoire et un local communautaire;
- Plusieurs projets de requalification d’église sont en réflexion sur le territoire (Saint-Léandre, Saint-Ulric, Les Méchins et Saint-René-de-Matane) : accompagnement à la structuration, recherche d’informations et de financement;
- Accompagnement du Comité culturel de Saint-Ulric dans sa démarche d’adoption d’une politique culturelle;
- Accompagnement et recherche de financement avec le comité de développement de Saint-Adelme pour la réalisation d’un parc intergénérationnel. Partenariat avec le Cégep de Matane pour la réalisation des plans et devis;
- Accompagnement pour l’identification de potentiel de développement récréotouristique pour la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg;
- Accompagnement pour la tenue de rencontres diverses par visioconférence (AGA, CA, consultation, etc.).

Un montant total de 6 911 \$ a été investi dans des projets permettant la réalisation du plan d’action famille et du plan d’action aînés de la MRC de La Matanie. Parmi ces projets, nommons : la promotion de la semaine du transport actif et collectif, le *GéoRallye* découverte du territoire, le *Ski s’Passe en Matanie*, la campagne *En Matanie la beauté ça se cultive*, les portraits de jeunes inspirants et la plantation d’arbres au nouveau parc lecture-nature. Une somme de 4 000 \$ est également investie dans la promotion des activités de la semaine de relâche organisées par la ville de Matane.

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d'accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socioéconomique par l'animation du territoire, la connaissance et l'analyse du territoire et l'expertise technique. Aux montants engagés en aide financière, par le FRR, s'ajoutent les frais de la masse salariale du service de développement territorial au montant de 143 179 \$. Un nouveau poste de direction adjointe au développement territorial s'est ajouté au début de l'année 2020 permettant ainsi d'améliorer la structure du service.

2.7 Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique

Au cours de l'année 2020, la MRC de La Matanie a consacré 101 016 \$ *via* le FRR pour le développement et la promotion touristique. Parmi les nouveaux dossiers en cours pour l'année :

- Mise en ligne d'un blogue sur la plateforme web *Tourisme Matane* pour ajouter un outil de promotion du territoire;
- Réalisation de deux vidéos et des dizaines de photos promotionnelles mettant en vedette des activités familiales et de plein air en Matanie;
- Continuer l'implantation du concept de signalisation et d'aménagement des accès publics au fleuve;
- L'achat d'un tricycle afin d'actualiser le concept d'accueil touristique mobile;
- Participation au projet d'illumination de la tour du Phare de Matane;
- Projet d'ajout d'une enseigne de signalisation au Bureau d'accueil touristique;
- Mise en valeur des produits locaux de La Matanie dans le Magazine Gaspésie Gourmande;
- Adaptation des locaux du bureau d'accueil touristique pour le respect des mesures sanitaires COVID-19;
- Installation de deux capteurs de mouvement au Bureau d'accueil touristique pour favoriser le décompte des visiteurs du site;
- Participation au Mois du tourisme gaspésien;
- Conception du guide touristique annuel de La Matanie.

2.8 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme

À travers ses politiques d'investissement, la MRC de La Matanie a contribué au développement des créneaux d'excellence visés pour l'année 2020 en soutenant les projets structurants. Ces projets se retrouvent dans la section suivante.

Par ailleurs, le créneau de l'agriculture est soutenu par un conseiller en développement agricole. En 2020, le service de développement agricole a participé à la concertation régionale et/ou appuyé diverses initiatives bas-laurentiennes, notamment, la mise en place d'une travailleuse de rang et le renouvellement de l'entente du service de L'ARTERRE. Le conseiller en développement agricole a réalisé des enquêtes auprès des entreprises dont la principale visait à documenter, en lien avec la relève agricole, les cédants potentiels et leurs actifs. Il a poursuivi son accompagnement auprès des entreprises, principalement en lien avec le projet de développement de la filière ovine (collaboration avec l'IREC) et la production en serres. Après un projet-pilote, il a aussi élaboré un programme de stage pour développer les compétences entrepreneuriales de la relève. Pour le grand public, le conseiller en développement agricole a organisé de nombreuses activités d'éducation (plantes de bord de mer, plantes sauvages, champignons) et de promotion de l'agriculture locale, dont une deuxième édition de la Tournée Gourmande. Un montant de 43 640 \$ a été investi en 2020 dans ce créneau.

Pour son territoire non organisé (TNO) de Rivière-Bonjour, la MRC de La Matanie a mis en place une initiative pour favoriser la concertation entre les acteurs récréotouristiques et la réalisation d'actions en faveur de l'utilisation multiressources du territoire. Dans le cadre d'une entente, le Sentier international des Appalaches a accepté d'agir à titre d'instance locale de développement et d'élaborer un plan de développement pour le TNO. Cette démarche devrait se poursuivre en 2021 et fait l'objet de l'appui des services de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, du développement touristique et du développement territorial.

La MRC de La Matanie est également intervenue pour appuyer le développement de son territoire non organisé et la sécurité des utilisateurs du territoire public en achetant un panneau d'information numérique, lequel est installé à l'accueil John de la réserve faunique de Matane. Opéré en partenariat avec la SÉPAQ, ce panneau sert à diffuser des conseils de sécurité et des messages d'alerte.

2.9 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Pour encadrer la gestion du FRR, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*, notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants. La *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FRR, la MRC de La Matanie a instauré les trois programmes suivants :

- 1) Le *Programme de développement des communautés – volets ententes sectorielles, mandats dédiés et collaborations spéciales*, lequel vise à faciliter la réalisation de projets structurants à différents égards;
- 2) Le *Programme de développement des communautés – volets intermunicipal et territorial*, lequel comprend le support aux projets structurants territoriaux;
- 3) Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- 4) Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement locaux.

Une somme de 33 000 \$ est consacrée annuellement au *Programme de soutien à la vitalité rurale*. Ce montant est divisé également parmi les onze (11) comités de développement locaux présents sur le territoire leur permettant ainsi de réaliser des activités ou projets visant à mobiliser leur milieu. Un comité de développement local s'est ajouté en 2020, soit celui du territoire non organisé (TNO) Rivière-Bonjour, via le Sentier International des Appalaches (SIA) qui aura le mandat de concerter les acteurs du territoire pour la mise en place d'un plan d'action pour le TNO.

Pour cette année, la MRC a affecté la somme de 73 500 \$ pour le soutien de projets structurants locaux.

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX		
Promoteur	Titre du projet	Montant accordé
Comité des loisirs Les P'tits Léandre	Approvisionnement en eau pour la patinoire	4 800 \$
Comité des loisirs Les P'tits Léandre	Une cabane à l'école	4 700 \$
Centre socioculturel Le Jubé	Masqu'ART	1 500 \$
Municipalité de Grosses-Roches	Aménagement de deux parcs pour les familles, phase 2	11 000 \$
Municipalité de Baie-des-Sables	Amélioration des infrastructures sportives et récréatives	11 000 \$
Ville de Matane	Centre communautaire de Saint-Luc	31 000 \$
Municipalité de Sainte-Paule	Aménagement de la bibliothèque municipale, phase 2	1 585 \$
Municipalité de Sainte-Paule	Aménagement d'un gazébo	5 515 \$
Association du Lac du Portage	Implantation d'un corridor de bouées phase 2	2 400 \$
Montant accordé		73 500 \$

Pour cette année, la MRC a versé la somme de 52 391 \$ pour le soutien de projets structurants territoriaux, incluant les collaborations spéciales :

PROJETS STRUCTURANTS TERRITORIAUX		
Promoteur	Titre du projet	Montant accordé
La Centrale Matanie, Coop de Solidarité	Espaces collaboratifs	25 000 \$
Chambre de commerce région de Matanie	Nourrir notre économie en Matanie	8 940 \$

PROJETS STRUCTURANTS TERRITORIAUX		
Promoteur	Titre du projet	Montant accordé
Ville de Matane	Fonds archives photographiques Sirois	10 000 \$
Synergie Matanie	Recyclage de pales d'éoliennes dans le béton	8 451 \$
Montant accordé		52 391 \$

Que ce soit au niveau des créneaux d'excellence ou d'autres secteurs spécifiques, vous trouverez, ci-bas, un tableau comprenant d'autres projets soutenus par l'équipe de la MRC :

Promoteur	Titre du projet	Montant accordé
MRC de La Matanie	Marché public, mandat d'études préliminaires et de plan et devis	33 460 \$
CIBLES	Coordination d'une campagne d'information, de sensibilisation et d'éducation pour la réduction des déchets	15 060 \$
MRC de La Matanie	Service animation après école (Maison des jeunes La Lucarne)	2 000 \$
MRC de La Matanie	Développement et promotion transport collectif	47 640 \$
Édition Média Plus communication	Publication du guide du citoyen de la MRC de La Matanie	4 662 \$
Montant total :		102 822 \$

3. Conclusion

La gestion du Fonds Régions et Ruralité (volet 2) permet à la MRC de La Matanie de contribuer au développement économique, touristique, culturel, sociocommunautaire et environnemental de son territoire par le financement de projets structurants. Elle met à la disposition des organismes, des entrepreneurs et entreprises du milieu des ressources humaines qui mettent à profit leur compétence et expertise dans l'accompagnement de projets. Elle participe à la mobilisation et à la prise en charge des communautés et soutien le développement durable du territoire.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire qui a durement touché la population et particulièrement les entreprises locales et les personnes plus vulnérables de notre territoire. L'équipe de la MRC a, elle aussi, appris à composer avec les nouvelles réalités qu'amènent cette pandémie et à conseiller et accompagner les promoteurs de projets dans l'adaptation au changement et à l'incertitude. Plusieurs mois de l'année 2020 ont été consacrés à mettre sur pied ou à soutenir des projets visant à contrer les effets néfastes de la pandémie sur nos commerçants locaux, nos organismes communautaires et nos populations vulnérables. De nombreux promoteurs et municipalités ont mis leurs projets en pause le temps de revoir leurs priorités et de composer avec les directives gouvernementales en vigueur, ce qui explique que les projets soutenus en 2020 sont moins nombreux qu'à l'habitude.

L'année 2021 quant à elle s'annonce encore une fois imprévisible. Les équipes en développement territorial, en développement agricole et en aménagement continuent d'œuvrer à leur planification respective et à promouvoir les fonds disponibles. La réorganisation du service de développement économique et touristique vers l'entité Développement économique Matanie demandera également une période de transition mais permettra certainement de miser sur les forces vives du milieu pour favoriser la création d'emplois et de richesses en Matanie.